

LA SUISSE EN BREF



1.1	Géographie.....	25
1.2	Climat.....	25
1.3	Système politique.....	26
1.4	Finances publiques.....	28
1.5	Neutralité.....	28
1.6	Population.....	28
1.7	Ouverture sur le monde.....	29
1.8	La Suisse en chiffres.....	31

En serrée entre les Alpes et le Jura, la Suisse constitue un axe de communication et de transport entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. Elle se trouve au confluent de plusieurs langues et cultures européennes. Aucun autre pays n'offre une telle diversité sur une si petite superficie. L'économie suisse doit son haut niveau de développement à son système économique libéral, à sa stabilité politique et à ses liens étroits avec les autres économies. L'État crée les conditions-cadres requises et intervient uniquement lorsque l'intérêt général le requiert. Le système de formation de qualité et l'extraordinaire infrastructure constituent les fondements de la compétitivité de l'économie suisse.

1.1 GÉOGRAPHIE

La superficie totale de la Suisse est de 41 285 km². Avec ses chaînes de montagnes et ses collines, ses fleuves et ses lacs, le pays offre une grande diversité de paysages sur un territoire réduit : 220 kilomètres du nord au sud et 348 kilomètres d'est en ouest. Les Alpes suisses, le Plateau avec ses collines, qui s'étend du lac de Constance au lac Léman, et le Jura, un arc montagneux très étendu, constituent les trois grandes régions géographiques du pays. De par sa situation centrale, la Suisse est un carrefour de différentes cultures ainsi qu'un axe de communication et de transport entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud.

Six pour cent des réserves d'eau douce de l'Europe se trouvent dans les Alpes suisses. C'est pourquoi le pays est aussi appelé le « château d'eau de l'Europe ». Outre de nombreux cours d'eau, la Suisse compte plus de 1500 lacs. Les deux plus grands séparent le pays de ses voisins : le lac Léman au sud-est constitue la frontière avec la France, le lac de Constance au nord-est avec l'Allemagne et l'Autriche.

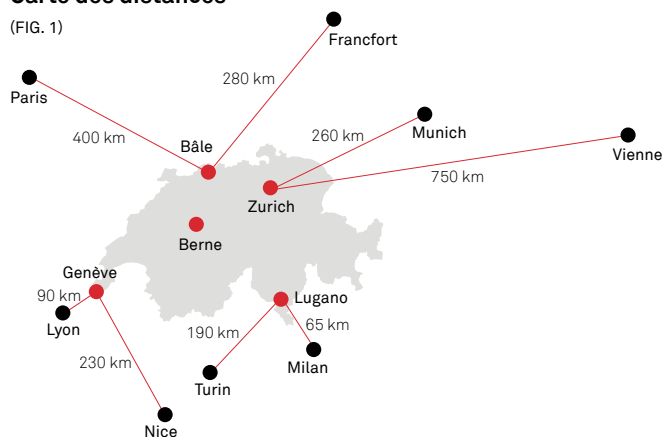
www.swissworld.org

La Suisse en bref

Langues : all., angl., fr., it., esp., russe, chin., jap.

Carte des distances

(FIG. 1)



Source : document établi par nos soins

1.2 CLIMAT

Le climat de la Suisse est fortement influencé par la proximité de l'océan Atlantique. Les courants d'ouest dominants amènent principalement dans le pays un air tempéré et humide. Cette situation a pour effet de rafraîchir les étés et de radoucir les conditions hivernales, d'une part, et de fournir toute l'année et pour la plupart des régions des précipitations suffisantes, d'autre part. Les Alpes agissent comme une véritable barrière climatique entre le nord et le sud du pays. En effet, le sud de la Suisse se distingue principalement par l'influence prédominante de la Méditerranée, responsable d'hivers nettement plus doux qu'au nord. En Suisse, les températures dépendent essentiellement de l'altitude. Sur le nord du Plateau, les températures moyennes se situent autour des 1 °C en janvier et 17 °C en juillet, tandis que dans la plaine tessinoise, les températures moyennes sont 2 à 3 °C supérieures.

www.meteosuisse.ch

Le temps et le climat

Langues : all., angl., fr., it.

1.3 SYSTÈME POLITIQUE

1.3.1 Structure fédérale

Nation fédérale soudée par la volonté de vivre ensemble, la Suisse est constituée par plusieurs peuples aux différentes langues et religions. La fondation de l'État moderne remonte à l'année 1848, date à laquelle la Suisse est née de l'alliance de cantons indépendants. L'abréviation CH pour la Suisse, telle qu'on l'utilise pour les sites Internet, par exemple, provient de la désignation latine officielle « Confoederatio Helvetica ».

La structure de l'État est de nature fédérale et se scinde en trois niveaux de pouvoir : les communes, les cantons et la Confédération. La Confédération est compétente pour toutes les matières qui lui sont dévolues par la Constitution - par exemple, la politique étrangère et de sécurité, la douane et la monnaie, la législation nationale et la défense. Dans une comparaison mondiale, les 26 cantons jouissent d'une très grande souveraineté. Santé, éducation et culture comptent parmi les domaines politiques dans lesquels ils possèdent une grande marge de manœuvre. Petites et flexibles, ces entités politiques peuvent même entrer en concurrence les unes avec les autres dans divers domaines. Le système fédéral se distingue en outre par sa proximité à l'égard des citoyens et des acteurs économiques. En effet, nombre de missions publiques sont assumées par les cantons et les communes qui disposent pour ce faire d'une grande autonomie et peuvent donc mettre en œuvre des solutions adaptées aux besoins locaux.

www.ch.ch
Informations en ligne du gouvernement fédéral, des cantons et des communes
Langues : all., angl., fr., it.

1.3.2 Répartition des pouvoirs au niveau fédéral

Conformément à la Constitution fédérale, le peuple suisse est le souverain du pays, c'est-à-dire l'instance politique suprême du pays. Il élit le Parlement. Tout citoyen a en outre le droit de participer à l'élaboration de la constitution et de la législation grâce au référendum et à l'initiative populaire.

Sur le plan fédéral, le Parlement détient le pouvoir législatif. Il est constitué de deux chambres : le Conseil national, qui compte 200 députés et représente toute la population, et le Conseil des États, où siègent les 46 représentants des 26 cantons. Le Conseil national est élu directement par le peuple tous les quatre ans, chaque canton constituant une circonscription électorale. Le nombre de députés est fonction de la population du canton, mais chaque canton dispose d'au moins un représentant.

Le gouvernement central, appelé « Conseil fédéral », est une autorité collégiale. Ses membres, au nombre de sept, sont élus par les deux chambres du Parlement. Chacun d'entre eux est à la tête d'un ministère (« Département »). Ils assument à tour de rôle la présidence pendant un an, poste qui est associé au titre de président/e de la République fédérale.

En Suisse, le pouvoir judiciaire suprême est exercé par le Tribunal fédéral à Lausanne. Par ailleurs, il y a également le Tribunal fédéral des assurances à Lucerne, ainsi que le Tribunal pénal fédéral à Bellinzone et le Tribunal administratif fédéral à Saint-Gall.

www.bger.ch
Tribunal fédéral/tribunal des assurances
Langues : all., fr., it.

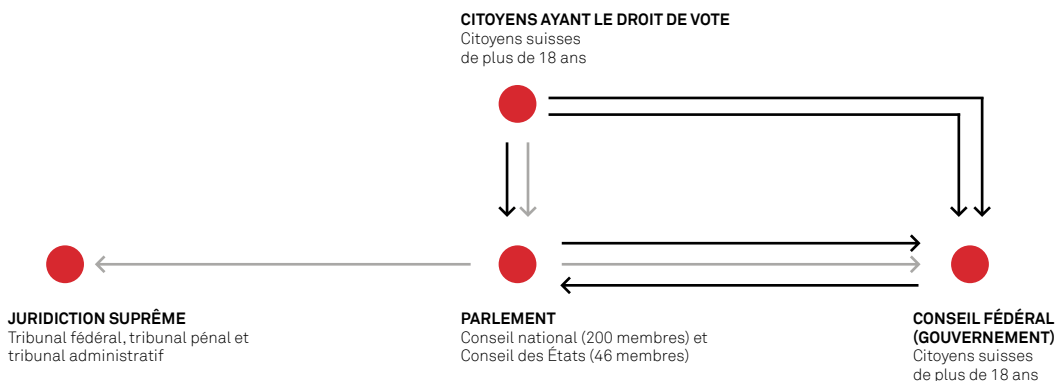
www.bstger.ch
Tribunal pénal fédéral
Langues : all., angl., fr., it.

www.bvger.ch
Tribunal administratif
Langues : all., angl., fr., it.

Le système politique suisse

(FIG. 2)

— Instruments
— Élections



1.3.3 Démocratie directe et concordance

Rares sont les pays où le peuple participe autant à l'activité de l'État qu'en Suisse. Les citoyens peuvent demander une modification ou un complément de la Constitution (initiative populaire) ou se prononcer sur des décisions du Parlement (référendum). Une longue tradition démocratique, un petit territoire, une population relativement faible sur le plan numérique, un taux d'alphabétisation très élevé et la richesse de l'offre médiatique permettent à cette forme d'État particulière de fonctionner. En règle générale, les citoyens ayant le droit de vote sont appelés quatre fois par an à se prononcer sur des projets de lois fédéraux.

Une des caractéristiques du système politique suisse est l'absence de bipolarisation entre un parti gouvernemental et une opposition (concordance). Depuis des décennies, les principales forces politiques sont représentées dans une sorte de coalition par les sept conseillers fédéraux. De même, les vainqueurs des élections ne sont pas les seuls à être représentés au Parlement, tous les partis y siègent, à la proportionnelle. Des majorités se forment en fonction des sujets traités. Cela permet de donner la parole à de nombreux groupements politiques et de trouver un consensus réunissant une large part du milieu politique. Ce respect des principes de la collégialité et du consensus contribue fortement à la stabilité politique de la Suisse.

1.3.4 Stabilité politique et paix sociale

Les études sur la sécurité, la propriété privée, la cohésion sociale et la stabilité politique placent régulièrement la Suisse dans le peloton de tête des comparaisons internationales (cf. fig. 3). Les Suisses tiennent beaucoup à leur indépendance. La coexistence de plusieurs langues et de plusieurs cultures ne menace en rien la stabilité interne. La tolérance et les libertés individuelles sont développées en Suisse. La concertation est de rigueur entre les employeurs et les employés ou leurs représentants. Les deux se sont engagés à résoudre les litiges par le biais de la négociation. Cette paix sociale contribue depuis des décennies à l'amélioration du niveau de vie général.

www.admin.ch
Autorités fédérales suisses
Langues : all., angl., fr., it.

« La tolérance et les libertés individuelles sont particulièrement développées en Suisse. »

Stabilité politique, 2017

Tendance politique stable = 10, instable = 0
(FIG. 3)

1	Norvège	9,47
2	Danemark	9,30
3	Suisse	9,22
4	Nouvelle-Zélande	9,10
5	Canada	8,93
6	Singapour	8,75
7	Luxembourg	8,64
11	Allemagne	7,87
12	Pays-Bas	7,86
13	Chine	7,79
14	Japon	7,70
15	Autriche	7,40
17	Inde	7,24
18	Irlande	7,23
24	RAS Hong Kong	6,26
25	France	6,24
28	Royaume-Uni	6,02
30	États-Unis	5,81
37	Russie	5,36
49	Italie	3,94

Source : IMD World Competitiveness Center 2017

1.4 FINANCES PUBLIQUES

La Suisse est à la hauteur de sa réputation de stabilité. Son taux d'inflation est nettement inférieur à celui de l'UE et des principales nations industrialisées. Il en va de même avec le chômage, qui se maintient régulièrement en dessous de 4 %. Traditionnellement, les taux d'intérêt sont eux aussi modérés en Suisse. Le taux d'épargne est élevé (épargne nationale en pourcentage du revenu brut des ménages 2015 : 23,2 %).

La quote-part de l'État mesure les dépenses de la gestion publique en pourcentage du produit intérieur brut (PIB). Elle englobe les dépenses des administrations publiques ainsi que les assurances sociales obligatoires et s'élève à 33,8 % (2016). La plupart des pays européens présentent une quote-part de l'État nettement supérieure, au-delà de 50 %.

Les finances publiques peuvent être qualifiées de saines, tant au niveau de l'Etat fédéral que des cantons et des communes. Fin 2015, le ratio de l'excédent était de 0,6 % du produit intérieur brut nominal.

« La dette publique de la Suisse est nettement inférieure à celle de la plupart des pays européens. »

La dette publique est également inférieure à celle de la plupart des pays européens. Elle s'élève au total à 33,3 % du PIB (2016). En comparaison à la moyenne des 27 pays membres de l'UE (92,4 %), le taux d'endettement de la Suisse demeure relativement faible : la plupart des pays européens enregistrent une valeur bien supérieure (2016: Italie : 132,8 %, France : 96,9 %, Allemagne : 67,7 %).

www.efv.admin.ch
Administration fédérale des finances (AFF)
Langues : all., angl., fr., it.

1.5 NEUTRALITÉ

En matière de politique étrangère, la Suisse applique le principe de neutralité. Pour autant, elle ne reste pas à l'écart de la politique internationale : elle est membre de l'ONU depuis 2002 et coopère activement à de nombreuses institutions spécialisées de celle-ci. En outre, la Suisse est engagée de longue date dans des organisations économiques importantes, comme l'Association européenne de libre-échange (AELE).

La Suisse est neutre depuis 1515, un statut reconnu en 1815 par les grandes puissances européennes après les guerres napoléoniennes. Aucun autre pays européen ne peut se prévaloir d'une aussi longue tradition de neutralité. Depuis la fin de la guerre froide, la Suisse a assoupli sa conception de la neutralité. Étant donné que le rôle de l'OTAN a évolué – elle assure de plus en plus des missions de maintien de la paix –, la Suisse a adhéré en 1996 au Partenariat pour la paix. Grâce à sa neutralité, la Suisse intervient souvent en tant que médiatrice. En outre, les diplomates suisses représentent dans certains cas les intérêts de pays n'ayant pas de contacts officiels entre eux. La Suisse propose également son territoire neutre pour des rencontres et des conférences politiques délicates.

www.dfae.admin.ch
Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)
Langues : all., angl., fr., it.

1.6 POPULATION

La Suisse compte quelque 8,4 millions d'habitants permanents. La proportion de personnes âgées de 20 à 39 ans est de 26,7 % tandis que celle des 65 ans et plus est de 18,1 % et celle des moins de 20 ans de 20,1 %. L'espérance de vie est l'une des plus élevées au monde : 81,5 ans pour les hommes et 85,3 ans pour les femmes. L'habitat est décentralisé et les agglomérations restent à taille humaine : plus de deux tiers de la population vivent dans les cinq plus grandes villes (Zurich, Genève, Bâle, Berne et Lausanne) et leurs agglomérations.

La Suisse possède quatre langues nationales reconnues : l'allemand, le français, l'italien et le romanche. L'allemand est parlé dans le nord, l'est et le centre de la Suisse, cependant la communication orale est dominée par le dialecte (suisse allemand). Le français est la langue d'usage courant en Suisse romande, c'est-à-dire dans la partie occidentale du pays, et en partie au centre. L'italien est parlé au sud du pays, dans le Tessin, et le romanche dans certaines parties du canton des Grisons.

En 2016, 25 % des habitants étaient de nationalité étrangère. Si autrefois les immigrants venaient surtout d'un milieu social défavorisé, le pays attire aujourd'hui davantage d'étrangers ayant un niveau de qualification élevé, avec notamment une forte immigration de travailleurs hautement qualifiés originaires d'Allemagne.

www.statistique.admin.ch
Office fédéral de la Statistique (OFS) ;
Langues : all., angl., fr., it.

1.7 OUVERTURE SUR LE MONDE

1.7.1 Langues et origines

La plupart des Suisses parlent au moins une langue étrangère. Ils l'apprennent dès l'école primaire, où les matières enseignées comportent l'anglais, de plus en plus souvent, à un stade très précoce. Étant donné le caractère cosmopolite du pays, du fait de l'immigration notamment, il existe une grande variété de langues parlées et utilisées à des fins de communication. L'anglais est en effet d'usage courant dans la vie professionnelle, parallèlement aux langues du pays, et il est utilisé par les cadres.

La présence de différents groupes linguistiques et religieux ainsi que la forte proportion de résidents étrangers font du pays un pôle de tolérance et d'ouverture. L'indice KOF de la mondialisation établi par l'EPF Zurich classe la Suisse comme la deuxième économie la plus ouverte au monde (cf. fig. 4). Cet environnement cosmopolite facilite la conduite des affaires depuis la Suisse pour les entreprises étrangères. Bien que l'Europe soit le principal partenaire économique de la Suisse, les relations avec d'autres marchés, notamment américains et asiatiques, sont également très intensives. Les deux centres financiers notamment, Zurich et Genève, sont le creuset de plusieurs cultures. Dans le domaine culturel aussi, la Suisse a une tradition d'ouverture au monde. Sa neutralité lui ouvre les portes de tous les pays, auxquels elle fait également bon accueil. Cette particularité a incité de nombreuses multinationales et organisations internationales à implanter leur siège en Suisse.

1.7.2 Organisations internationales

Grâce à son indépendance politique et à son engagement, notamment en faveur de l'entente mondiale, la Suisse sert de plateforme à de nombreuses organisations internationales, en particulier à l'ONU qui a son siège à Genève. En outre, environ 250 organisations non gouvernementales ayant le statut de conseiller auprès des Nations Unies ont également leur siège en Suisse.

Économies les plus ouvertes au monde, 2015

(FIG. 4)

Classement global		Économique	Social	Politique
1	Pays-Bas	3	19	5
2	Suisse	9	3	8
3	Suède	15	13	6
4	Autriche	14	8	9
5	Belgique	4	10	7
6	Danemark	12	4	17
7	France	24	17	2
8	Allemagne	26	15	3
9	Finlande	19	11	18
10	Norvège	29	1	26
14	Irlande	6	5	67
15	Canada	43	9	14
19	Italie	44	39	1
23	États-Unis	63	29	10
26	Luxembourg	7	2	82
32	Singapour	1	28	104
36	Japon	62	42	24
55	Russie	108	93	27
88	Chine	148	137	13
95	Brésil	152	114	52

Source : Indice de mondialisation KOF 2018

Organisations internationales et grandes organisations non gouvernementales ayant leur siège en Suisse

(FIG. 5)

ECONOMIE ET COMMERCE			
ACICI	Agence de coopération et d'information pour le commerce international	Genève	www.aitic.org
BRI	Banque des règlements internationaux	Bâle	www.biz.org
AELE	Association européenne de libre-échange	Genève	www.efta.int
WEF	World Economic Forum	Genève	www.weforum.org
OMC	Organisation mondiale du commerce	Genève	www.wto.org
DROIT			
ACWL	Centre consultatif sur la législation de l'OMC	Genève	www.acwl.ch
Cour OSCE	Cour de conciliation et d'arbitrage au sein de l'OSCE	Genève	www.osce.org/cca
ISO	Organisation internationale de normalisation	Genève	www.iso.org
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	Genève	www.wipo.int
FORMATION ET RECHERCHE			
CERN	Organisation européenne pour la recherche nucléaire	Genève	www.cern.ch
ISSI	International Space Science Institute	Berne	www.issibern.ch
OMM	Organisation météorologique mondiale	Genève	www.wmo.int
SOCIÉTÉ ET CULTURE			
BIE/UNESCO	Bureau International d'Education/Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	Genève	www.ibe.unesco.org
UER	Union européenne de radio-télévision	Genève	www.ebu.ch
GFATM	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme	Genève	www.theglobalfund.org
FISCR	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	Genève	www.ifrc.org
CICR	Comité international de la Croix-Rouge	Genève	www.icrc.org
OIT	Organisation internationale du travail	Genève	www.ilo.org
OIM	Organisation internationale pour les migrations	Genève	www.iom.int
UIP	Union interparlementaire	Genève	www.ipu.org
IRU	Union internationale des transports routiers	Genève	www.iru.org
UIT	Union internationale des télécommunications	Genève	www.itu.int
OTIF	Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires	Berne	www.otif.org
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	Genève	www.unhcr.org
ONUG	Office des Nations Unies à Genève	Genève	www.unog.ch
UPOV	Union internationale pour la protection des obtentions végétales	Genève	www.upov.int
UPU	Union postale universelle	Berne	www.upu.int
OMS	Organisation mondiale de la santé	Genève	www.who.int
WWF	World Wide Fund for Nature	Gland	www.wwf.org
SPORT			
FIFA	Fédération internationale de football association	Zurich	www.fifa.com
FIS	Fédération internationale de ski	Thoune	www.fis-ski.com
IIHF	Fédération internationale de hockey sur glace	Zurich	www.iihf.com
CIO	Comité international olympique	Lausanne	www.olympic.org
UCI	Union cycliste internationale	Aigle	www.uci.ch
FIBA	Fédération internationale de basketball	Mies	www.fiba.com
UEFA	Union européenne des associations de football	Nyon	www.uefa.com
AMA	Agence mondiale antidopage	Lausanne	www.wada-ama.org

Source : Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), recherches internes

1.8 LA SUISSE EN CHIFFRES

La Suisse en chiffres, 2017

(FIG. 6)

GÉNÉRALITÉS		Espérance de vie à la naissance (années)	
Monnaie	Francs suisses	Hommes	81,5
Fuseau horaire	MEZ = UTC + 1	Femmes	85,3
Indicatif téléphonique international	+41	Religion	
Fête nationale	1er août	Catholique-romaine	37,3 %
ÉCONOMIE		Évangélique réformée	24,9 %
Produit intérieur brut (nominal) en milliards de CHF	650,1	Autres	13,9 %
Revenu national par personne en	CHF 59 708	Langues	
Croissance du PIB (réel)	1,3 %	Allemand	64,1 %
Taux d'inflation	0,5 %	Français	22,7 %
Taux de chômage	3,4 %	Italien	8,4 %
Importations en milliards de CHF (biens et services)	173,2	Romanche	0,6 %
Exportations en milliards de CHF (biens et services)	210,7	GÉOGRAPHIE	
Ratio de déficit/excédent en % du PIB	0,6	Surface en km ²	41 285
Taux d'endettement en % du PIB	33,3	Frontière en km	1 881
Taux d'imposition en % du PIB	27,8	Nombre de lacs	1 484
Investissements directs en millions de francs suisses		Point culminant (en m) : Pointe Dufour, Valais	4 634
Investissements à l'étranger	1 120 843	Plus grand glacier : Aletsch, Valais	117 km ² /24 km
Investissements en Suisse	833 193	Plus grand lac (en km ²) : Lac Léman	582
Exportations de capitaux à l'étranger	100 100	Deuxième plus grand lac (en km ²) : Lac de Constance	539
Importations de capitaux en Suisse	67 750	Capitale	Berne
POPULATION		Principales agglomérations en milliers d'habitants	
Nombre d'habitants permanents (en milliers)	8 419,6	Zurich	1 334,3
Densité de population au km ²	204	Genève	579,2
Classes d'âge en %		Bâle	541,0
0 – 19 ans	20,1	Berne	410,9
20 – 39 ans	26,7	Lausanne	409,3
40 – 64 ans	35,1	POLITIQUE	
65 – 79 ans	13,0	Forme de gouvernement	Etat fédéral parlementaire depuis 1848, démocratie directe
80 ans et plus	5,1	Cantons	26 (20 cantons et 6 semi-cantons)
Part d'étrangers	25,0	Communes	2 222
Nombre moyen d'enfants par femme	1,5		

Sources : Office fédéral de la statistique (BSF) ; Banque nationale de Suisse (BNS) ; Administration fédérale des finances (AFF) ; Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)